

PLAN DE COURS

POL-1005 : Introduction aux relations internationales

NRC 50405 | Été 2017

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Étude du système international; formation historique et fondements idéologiques; types de systèmes et transformations; système contemporain; processus de conflits; processus de coopération; forces transnationales; grands thèmes des débats internationaux actuels; diplomatie et politique étrangère.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 1 mai 2017 au 16 juil. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Plan de cours non officiel

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=81726> (11h19)

Coordonnées et disponibilités

Philippe Le Prestre

Enseignant

philippe.le-prestre@pol.ulaval.ca

Cyprien Bassamagne Mognok

Assistant d'enseignement

DKN 5457

cyprien.bassamagne-mognok.1@ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 4517

Disponibilités

vendredi :

14h00 à 16h00 - [Local 5457](#) - du 1 mai 2017 au 16 juil. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Plan de cours non officiel

30 avr. 2017 (11h19)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Démarche d'apprentissage	5
Mode d'encadrement	5
Classe virtuelle	5
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Note de synthèse	7
Compte-rendu de lecture	7
Examen final	8
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	9
Gestion des délais	9
Absence à un examen	9
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Plagiat	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	10
Matériel didactique	11
Liste du matériel obligatoire	11
Liste du matériel complémentaire	11
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction

Descriptif officiel

Etude du système international ; formation historique et fondements idéologiques; types de systèmes et transformations; système contemporain; processus de conflits; processus de coopération; forces transnationales; grands thèmes des débats internationaux actuels; diplomatie et politique étrangère.

Descriptif spécifique

Nous sommes définitivement entrés dans l'âge de la politique mondiale : les États font face à des problèmes communs que seule une action coordonnée pourra résoudre; les sociétés sont de plus en plus inter-reliées ce qui est source d'opportunités et de progrès autant que de craintes et de dangers; et les conséquences des conflits armés sont de moins en moins acceptables et géographiquement limitées. Ce début de siècle, tout comme les deux précédents, est le théâtre de bouleversements qui engendrent une incertitude générale quant à la nature et à l'évolution du système et des relations internationales, et posent un défi tant aux politologues qui tentent de les expliquer et de les comprendre qu'aux États qui s'efforcent d'y faire face.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Ce cours ne porte pas sur l'histoire contemporaine. Nous ne nous attarderons donc pas sur la nature et l'évolution des grands enjeux internationaux et des relations entre les principaux acteurs du système international. L'étude des relations internationales cherche en fait à répondre à trois questions fondamentales : quelle est la nature des relations entre les principaux acteurs internationaux ? Quels facteurs expliquent leur comportement ? Comment expliquer le résultat de leurs interactions ? Il va sans dire que nous ne pouvons examiner que quelques aspects de ce vaste sujet ; ce cours ne fournira pas de réponses toutes faites, instantanées et définitives. Nous insisterons plutôt sur les concepts qui nous permettent de comprendre la dynamique actuelle, sur les instruments qu'utilisent les États dans la poursuite de leurs objectifs, et sur les différentes interprétations qui cherchent à expliquer les bouleversements observés. Mais nous essaierons également d'équilibrer théorie et pratique. A cette fin, nous ferons référence à l'histoire ou à l'actualité afin d'illustrer la grande diversité des questions que l'on peut étudier.

Contenu du cours

No	Titre
1	L'étude des relations internationales
2	Les acteurs internationaux
3	Les transformations de la puissance
4	La diplomatie
5	Instruments économiques
6	L'usage de la force militaire et la transformation de la guerre
7	Le développement de normes et de règles
8	Les intérêts nationaux et le système
9	Ordre et sécurité I : équilibre des puissances et concert
10	Ordre et sécurité II : dissuasion nucléaire et contrôle des armements
11	La sécurité économique

12	La quête de justice
13	La sécurité environnementale
14	L'avenir du système international
15	Examen final

Approche pédagogique

A l'université, l'acquisition des connaissances en sciences sociales s'effectue principalement en dehors des cours, soit à travers vos lectures, votre réflexion et la confrontation avec le monde que la matière tente d'appréhender. La fonction principale des cours est de souligner les aspects importants d'une question et d'encadrer votre démarche d'apprentissage. L'approche pédagogique propre à la formation à distance est conçue pour vous faciliter cette tâche. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, l'unique responsable de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés, et à effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Démarche d'apprentissage

Chaque séance est décrite dans la section *Feuille de route* du site de cours et contient les informations suivantes :

- Une introduction
- Les objectifs spécifiques de la séance
- Les lectures obligatoires et complémentaires
- Une présentation PowerPoint commentée en détails
- Des capsules vidéo /audio
- Des liens Internet
- Des fils RSS
- Eventuellement, des exercices d'auto-évaluation
- Des informations concernant les évaluations

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. Le responsable de l'encadrement y répondra dans les 48 heures (sauf les fins de semaine).

Afin d'éviter des délais supplémentaires, veuillez être explicite. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Données	
Thème 1 : L'étude des relations internationales	
Thème 2 : Les acteurs internationaux	
Module 2 : Instruments	
Thème 3 : Les transformations de la puissance	
Thème 4 : La diplomatie	
Thème 5 : Instruments économiques	
Thème 6 : L'usage de la force militaire et la transformation de la guerre	
Thème 7 : Le développement de normes et de règles	
Module 3 : Fins	
Thème 8 : Les intérêts nationaux et le système	
Thème 9 : Ordre et sécurité I : équilibre des puissances et concerts	
Thème 10 : Ordre et sécurité II : dissuasion nucléaire et contrôle des armements	
Thème 11 : La sécurité économique	
Thème 12 : La quête de justice	
Thème 13 : La sécurité environnementale	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Note de synthèse	Dû le 26 mai 2017 à 23h59	Individuel	25 %
Compte-rendu de lecture	Dû le 30 juin 2017 à 23h59	Individuel	35 %
Examen final	Le 13 juil. 2017 de 18h30 à	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Note de synthèse

Date de remise : 26 mai 2017 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le premier travail de ce cours consiste à rédiger une note de synthèse qui analyse le rôle d'un acteur international dans un contexte donné. Le texte doit aller droit au but, être précis, synthétique et rigoureux. Il doit être rédigé comme le serait une note rendue à un décideur politique. C'est une personne intelligente qui exige clarté et précision, mais qui n'a pas, non plus, de temps à perdre...

Il est conseillé, tout d'abord, de décortiquer le problème, faire la recherche et identifier les idées les plus pertinentes pour les intégrer dans un plan structuré et détaillé avant de passer à la rédaction finale.

Structure suggérée: 1) introduction: identification du problème: pourquoi s'intéresser à cet acteur a priori?; 2) évolution du rôle de l'acteur; 3) défis auxquels il fait face dans son action; 3) opportunités ou risques que représente son action (pour la résolution d'un problème; pour les autres acteurs du système; pour lui-même...); 4) conclusion: l'étude de cet acteur est-elle nécessaire? N.B. les sujets pourront être autant historiques que d'actualité (voir liste des sujets)

La note doit s'appuyer sur une documentation scientifique: monographies spécialisées, dictionnaires ou manuels de relations internationales ou articles scientifiques. Des références à des articles de quotidiens ou de magazines peuvent illustrer vos propos, mais votre recherche doit aller au-delà.


Cette note doit être d'une longueur de 400 à 500 mots, hors bibliographie. Les portions de texte dépassant cette limite ne seront pas lues.


Les sujets seront publiés en début de session. (9)

Les critères de correction sont:

- Clarté, efficacité et cohérence de la présentation (incluant la qualité du français)
- Pertinence des éléments choisis
- Richesse des informations et des références

Fichiers à consulter :

 [Sujets note de synthèse.pdf](#) (161,57 Ko, déposé le 16 avr. 2017)

 [Instructions pour la note de synthèse.pdf](#) (103,84 Ko, déposé le 17 avr. 2017)

Compte-rendu de lecture

Date de remise : 30 juin 2017 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Pour ce deuxième travail, votre tâche consiste à rédiger une **étude critique d'un ouvrage** d'analyse ou de prospective internationale à l'aide des questions suivantes :

1. Idée principale : Comment l'auteur décrit-il l'ordre international ? À quoi ressemble, ou ressemblera, le système international ? (ex.: concert, empire, équilibre des puissances, confédération universelle, chaos, Moyen-Âge, etc.)
2. Argument: Quelles forces l'ont formé et pourquoi ont-elles triomphé ou triompheront-elles ?
3. Démonstration : Comment cet argumentaire est-il validé ? Force des preuves avancées ?
4. Critique: Quels éléments (soit des informations ou lectures du cours, soit un aspect de la démonstration) pourraient être susceptibles d'affaiblir la thèse de l'auteur ? Quelle critique est-il possible d'en faire ? L'auteur anticipe-t-il ces objections (ou d'autres) ?

Si ces questions se complètent, toutes n'exigent pas un traitement d'égale longueur. En particulier, ne négligez pas la question #4!

Une liste des ouvrages possibles est jointe. Cette liste n'est pas limitative. Toutefois, tout ouvrage n'y figurant pas devra être approuvé au préalable.

Longueur maximale : 2500 mots. Rien au-delà ne sera lu.


- Critères d'évaluation

Clarté et cohérence de la présentation (incluant la qualité du français)

Pertinence et cohérence logique des informations présentées (réponses aux questions)

Fichiers à consulter :

 [Conseils de rédaction.pdf](#) (219,02 Ko, déposé le 17 avr. 2017)

 [Liste des ouvrages .pdf](#) (241,04 Ko, déposé le 17 avr. 2017)

Examen final

Date : Le 13 juil. 2017 de 18h30 à 21h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : salle à déterminer

Directives de l'évaluation :

L'examen final se fera sous supervision. Il sera composé d'une série de questions à choix multiples faisant la synthèse de la matière apprise pendant le cours.

Aucune documentation n'est permise.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

La qualité de la langue sera prise en compte lors des évaluations.


Gestion des délais

Tout travail subira une pénalité de 20% par demi-journée (ou fraction de demi-journée) de retard. Il n'y aura pas d'exception, même pour des raisons médicales (anticipez les risques).

Absence à un examen

Il n'y aura pas de reprise des examens ou de report de la date de remise du travail écrit pour quelque raison que ce soit, sauf si l'université ou le département de science politique l'ordonne officiellement.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

ATTENTION! Tous les étudiants inscrits à un cours à distance doivent sélectionner leur lieu d'examen avant le 12 mai 2017, que vous souhaitiez passer votre examen sur le campus de l'Université Laval ou à l'extérieur du campus. Pour plus d'informations, consultez le [site web de la formation à distance](#) .

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse examen1@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

30 avr. 2017 (11h19)

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique


Liste du matériel obligatoire

La globalisation de la politique mondiale : une introduction aux relations internationales

Auteur : Baylis, John, 1946-, Smith, Steve, 1952-, Owens, Patricia, 1975-

Éditeur : Groupe Modulo (Montréal, 2012)

ISBN : 2896504281

D'autres lectures obligatoires ou supplémentaires sont indiquées dans la Feuille de route. Certaines d'entre elles exigeront une [connexion à distance à la base de donnée de la bibliothèque](#) .

Liste du matériel complémentaire

Plan de cours non officiel

Vous devrez vous procurer (ou emprunter) un livre supplémentaire pour le compte-rendu (voir "Évaluations et résultats").

Vous avez le choix parmi les ouvrages de la liste suivante. (Vous pouvez aussi choisir un autre ouvrage sur l'ordre international avec l'approbation de l'équipe d'enseignement.)

Certains livres sont accessibles en format électronique. Sinon, c'est à vous de vous procurer un exemplaire en ligne ou dans une librairie.

 [Liste des ouvrages \(compte-rendu\)_1.docx](#)

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;

- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

- Aron, Raymond (1984). *Paix et guerre entre les nations*. Paris: Calmann-Levy, 2e ed
- Badie, Bertrand et Marie-Claude Smouts (1999). *Le Retournement du monde: sociologie de la scène internationale*. Paris: Dalloz, 3e ed.
- Battistella, Dario (2015). *Théories des relations internationales*, 5e éd., Paris: Presses de Science Po.
- Balzacq, Thierry et Ramel, Frédéric (dir.). (2013). *Traité des Relations Internationales*. Paris: Presses de SciencesPo.
- Beigbeder, Yves (1998). *Le rôle international des organisations non gouvernementales*. Bruxelles: Emile Bruylant
- Chaliand, G. et J-P. Rageau (1983). *Atlas stratégique: géopolitique des rapports de force dans le monde*. Paris: Fayard
- Colliard, C-A. (1990). *Institutions des relations internationales*. Paris: Dalloz, 9e ed.
- Colonomos, Ariel et coll. (2000). *Sociologie des réseaux transnationaux*. Paris: L'Harmattan.
- Demichel, F. (1986). *Éléments pour une théorie des relations internationales contemporaines*. Paris: Berger-Levrault
- Droz, Jacques. (2005). Histoire diplomatique de 1648 à 1919. Paris: Dalloz, 3e ed.
- Duroselle, Jean-Baptiste (1992). *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*. Paris: Dalloz, 11e ed.
- Éthier, Diane (2010). Introduction aux relations internationales. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 4e ed.
- Gonidec, P.-F. et R. Charvin (1981). Relations internationales. Paris: Montchrestien, 3e ed.
- Gounelle, Max (2015). *Relations internationales*. Paris: Dalloz, 11e ed.
- Jouve, Edmond (1992). *Relations internationales*. Paris: PUF
- Jouve, Edmond (1986). *Le Tiers Monde dans la vie internationale*. Paris: Berger-Levrault, 2e ed.
- Merle, Marcel (1984). *La politique étrangère*. Paris: PUF
- Merle, Marcel (1982). *Sociologie des relations internationales*. Paris: Dalloz. 3e ed.
- Moreau Defarges, Philippe (2011). *Relations internationales*, t. 01 (questions régionales); t. 02 (questions mondiales). Points, 7e éd.
- Moreau-Defarges, Philippe (1991). *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui*. Paris: STH, 4e ed.
- Smouts, Marie-Claude (dir.), (1998), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*. Presses de Sc. Po.
- Sur, Serge (2011). Relations internationales 6e ed. Paris: Montchrestien
- Thucydide. *La guerre du Péloponnèse*. Paris, Gallimard
- Vernant, J (1987). Les relations internationales à l'âge nucléaire. Paris: La Découverte
- Zorgbibe, Charles (1988). *Dictionnaire de politique internationale*. Paris: PUF

